

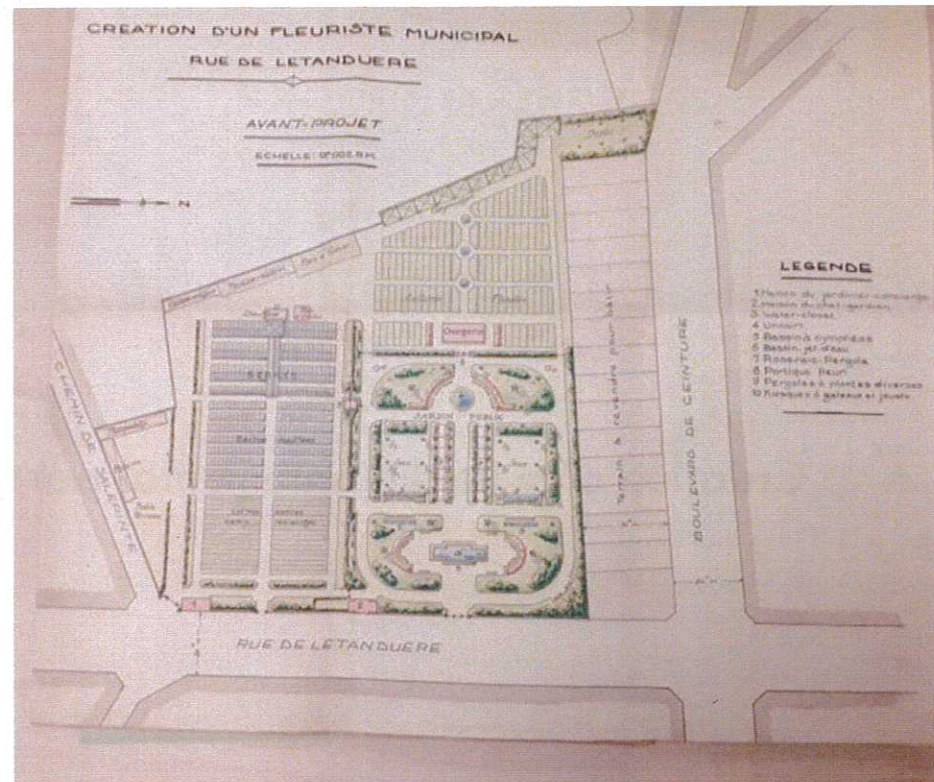
A la reconquête du jardin de la Roseraie

Création d'un jardin ornemental partagé d'initiative citoyenne

Une initiative du conseil du grand quartier de la Roseraie

Une roseraie créée en 1941 qui a donné son nom au quartier, mais transformée en pelouse depuis la fin des années 80.

Le conseil de quartier propose à la Ville, en décembre 2016, de réaménager ce jardin en y installant une nouvelle roseraie.



Réalisation d'une exposition pour mobiliser les habitants

La Ville valide le principe d'un jardin partagé.

Le conseil de quartier réalise une exposition et propose des temps forts pour mobiliser des volontaires parmi les habitants du quartier.

À LA RECONQUÊTE DU JARDIN DE LA ROSETRIE



... ET AINSIQU'D'HUI

LE JARDIN, HIÉR...





D'HIÉR À AINSIQU'D'HUI



ET DEMAIN ?

Le Jardin de la Rosetrie, situé avenue Maurice Tardieu, a donné son nom à notre quartier. Pendant plusieurs années, il fut « condamné » par la perspective de construction d'un programme immobilier à sa place. Aujourd'hui, le terrain du Jardin de la Rosetrie est à nouveau inconstructible et le conseil du grand quartier de la Rosetrie a souhaité le réhabiliter à nouveau afin qu'il soit digne de son nom et de son histoire. Nous proposons, avec le soutien de la Mairie d'Angers, de reconstruire une roseraie dans l'esprit des « jardins partagés » (c'est à dire entretenu par les habitants eux-mêmes). Mais ce jardin est grand (plus de 2000 m²) et plusieurs usages sont possibles, pour se promener, jouer, cultiver, partager...

Nous attendons donc vos idées et vos propositions, à glisser dans la boîte à idées à côté.


Siteur communique Mairie Municipale 342000 pour le projet des Jardins d'Angers

À LA RECONQUÊTE DU JARDIN DE LA ROSETRIE

1912-1913, le tracé de la Rosetrie, le tracé de la Rosetrie puis le site de la Rosetrie sont construits sur les sites du jardin de la Rosetrie. Le tracé de la Rosetrie est construit sur les sites du jardin de la Rosetrie. Le tracé de la Rosetrie est construit sur les sites du jardin de la Rosetrie. Le tracé de la Rosetrie est construit sur les sites du jardin de la Rosetrie.

1965, le secteur est urbanisé avec la construction de la « zone à urbaniser en priorité » ZUP d'Angers-Sud, qui détermine le centre du nouveau quartier de la Rosetrie, du nom du jardin.



AINSIQU'D'HUI, ce territoire Rosetrie est resté que la colline de Courtois ne partant d'un groupe d'habitants des jardins et un seul atelier sur place, appartenant au quartier « Militaire Malinval ».

Des temps forts pour recruter des bénévoles



Une action dans le cadre de la « journée citoyenne » 2017, des distributions de flyers et un article dans le journal de quartier permettent de mobiliser une douzaine d'habitants pour constituer un collectif.

Le projet se concrétise...

Une association se crée, qui va conventionner avec la Ville (Direction des Parcs et Jardins) pour gérer la nouvelle roseraie dans le cadre d'un jardin réaménagé à partir de l'été 2018.

